

Karine Abiven & H el ene Biu (dir.)



Roman d'Eneas

*La Bo tie*

*Corneille*

*Marivaux*

*Baudelaire*

*Yourcenar*

II Viet – 979-10-231-1567-3

## Roman d'Eneas, *La Boétie*, *Corneille*, *Marivaux*, *Baudelaire*, *Yourcenar*

**Joëlle Gardes Tamine**

Le style entre grammaire et rhétorique

### ROMAN D'ENEAS

**Evelyne Oppermann-Marsaux**

Quelques propriétés énonciatives  
du *Roman d'Eneas* et l'émergence  
de l'écriture romanesque

**Pierre Manen**

Le *Roman d'Eneas* dans la version du ms A  
(BnF fr. 60) : un palimpseste linguistique

### LA BOËTIE

**Alexandre Tarrête**

La rhétorique de l'évidence  
dans le *Discours de la servitude volontaire*

**Nora Viet**

« Mettre la main aux plaies incurables ».  
Le pari de l'éloquence paradoxale dans  
le *Discours de la servitude volontaire*

### CORNEILLE

**Nicholas Dion**

« D'un genre peut-être plus sublime » :  
la mise en forme des intentions dans *Cinna*

**Jean de Guardia**

*Cinna* et le genre délibératif

### MARIVAUX

**Fabienne Boissieras**

L'implication passive dans  
*La Vie de Marianne* de Marivaux

**Lise Charles**

Marianne dramaturge : la scène dialoguée  
dans *La Vie de Marianne*

### BAUDELAIRE

**Pauline Bruley**

Figures d'amplification dans les *Petits poèmes  
en prose* : l'esthétique du « thyrses » à l'œuvre ?

**Stéphanie Thonnerieux**

Qui parle dans *Le Spleen de Paris* ?  
Dialogue, dialogisme et point de vue

### YOURCENAR

**Frédéric Martin-Achard**

Entre Antiquité et modernité, l'hyperbate  
dans *Mémoires d'Hadrien*

**Franck Neveu**

Discontinuité et déploiement. Sur la syntaxe  
oratoire dans *Mémoires d'Hadrien*

STYLES, GENRES, AUTEURS N°14

TRAVAUX DE STYLISTIQUE ET LINGUISTIQUE FRANÇAISES

collection dirigée par Olivier Soutet

« Bibliothèque des styles »

*Styles, genres, auteurs*

- 1 Ronsard, Corneille, Marivaux, Hugo, Aragon
- 2 Montaigne, Bossuet, Lesage, Baudelaire, Giraudoux
- 3 *Chanson de Roland*, Aubigné, Racine, Rousseau, Balzac, Jaccottet
- 4 *La Queste del Saint Graal*, Louis Labé, Cyrano de Bergerac, Beaumarchais, Tocqueville, Michel Leiris
- 5 Marguerite de Navarre, Cardinal de Retz, André Chénier, Paul Claudel, Marguerite Duras
- 6 *La Suite du roman de Merlin*, Marot, Molière, Prévost, Chateaubriand, Saint-John Perse
- 7 Du Bellay, Rotrou, Diderot, Verlaine, Gracq
- 8 Jean Bodel, Adam de la Halle, Viau, Des Périers, Voltaire, Hugo, Bernanos
- 9 Chrétien de Troyes, Ronsard, Fénelon, Marivaux, Rimbaud, Beckett
- 10 Charles d'Orléans, Montaigne, Racine, Crébillon, Aloysius Bertrand, Robbe-Grillet
- 11 Bérroul, Rabelais, La Fontaine, Saint-Simon, Maupassant, Lagarce
- 12 Guillaume de Lorris, Scève, Mme de Sévigné, Rousseau, Musset, Gide
- 13 *Le Couronnement de Louis*, Jodelle, Tristan L'Hermitte, Montesquieu, Stendhal, Éluard

Karine Abiven & Hélène Biu (dir.)

Roman d'Eneas,  
*La Boétie, Corneille,*  
*Marivaux, Baudelaire,*  
*Yourcenar*



Ouvrage publié avec le concours de l'UFR de langue française  
et l'équipe « Sens, texte, informatique, histoire » (EA 4509)  
de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2014  
© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN : 978-2-84050-961-5

PDF complet : 979-10-231-1562-8

TIRÉS À PART EN PDF :

Gardes Tamine – 979-10-231-1563-5

I Oppermann-Marsaux – 979-10-231-1564-2

I Manen – 979-10-231-1565-9

II Tarrête – 979-10-231-1566-6

**II Viet – 979-10-231-1567-3**

III Dion – 979-10-231-1568-0

III de Guardia – 979-10-231-1569-7

IV Boissieras – 979-10-231-1570-3

IV Charles – 979-10-231-1571-0

V Bruley – 979-10-231-1572-7

V Thonnerieux – 979-10-231-1573-4

VI Martin-Achard – 979-10-231-1574-1

VI Neveu – 979-10-231-1575-8

Composition : Compo-Méca Publishing (Mouguerre)  
Adaptation numérique Emmanuel Marc DUBOIS/3d2s (Paris)

## SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

# La Boétie



« METTRE LA MAIN AUX PLAIES INCURABLES ».  
LE PARI DE L'ÉLOQUENCE PARADOXALE  
DANS LE DISCOURS DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE

Nora Viet

Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand

À une époque où le paradoxe connaît un succès croissant et s'érigerait bientôt en genre littéraire autonome, le *Discours de la servitude volontaire* d'Étienne de La Boétie se distingue de la littérature paradoxique<sup>1</sup> contemporaine par la radicalité et la complexité d'emploi de ce que l'on nommera, provisoirement, une figure rhétorique<sup>2</sup>. Dans ce texte « ambigu », « énigmatique », « monstrueux », qui laisse « perplexe »<sup>3</sup> le critique

- 1 J'emprunte à Jean-Claude Margolin la différence entre « discours paradoxal » et « discours paradoxique », le premier « niant dans l'opinion courante sa qualité de discours », le second désignant un discours « dont les éléments structuraux sont faits de paradoxes » (« Le paradoxe, pierre de touche des "jocoseria" humanistes », dans Marie-Thérèse Jones-Davies [dir.], *Le Paradoxe au temps de la Renaissance*, Paris, Jean Touzot, 1982, p. 59-79, ici p. 60).
- 2 Je renvoie pour ce débat à J.-C. Margolin, « Le paradoxe est-il une figure de rhétorique ? », *Nouvelle revue du seizième siècle*, vol. 6/5-14, 1988, p. 5-14. En dépit des problèmes théoriques posés par la question, je considère le paradoxe comme une figure rhétorique, en suivant une approche qui fait aujourd'hui consensus (voir, entre autres, Ronald Landheer et Paul J. Smith [dir.], *Le Paradoxe en linguistique et en littérature*, Genève, Droz ; 1996 ; Katarzyna Wolowska, *Le Paradoxe en langue et en discours*, Paris, L'Harmattan, 2008.) J'adopterai la distinction entre « paradoxe littéraire » et « paradoxe logique » de Michael Riffaterre (« Paradoxe et présupposition », dans R. Landheer et P. J. Smith [dir.], *Le Paradoxe en linguistique et en littérature, op. cit.*, p. 149-171, ici p. 149), en concentrant notre réflexion sur le premier.
- 3 Tous ces adjectifs sont fréquents sous la plume des critiques ayant analysé le *Discours de la servitude volontaire*. Voir, entre autres, Edmond Lablénie, « L'énigme de la "servitude volontaire" », *Revue du seizième siècle*, XVII, 1930, p. 203-227 ; Richard Regosin, « "Mais o bon Dieu, que peut estre cela?" La Boétie's *La servitude volontaire* and the rhetoric of political perplexity », dans Marcel Tetel (dir.),

d'aujourd'hui comme il déconcertait les lecteurs du passé, le paradoxe se situe dans toutes les strates de l'œuvre, à tous les niveaux de composition et d'interprétation. Non seulement l'objet du texte, désigné par l'oxymore du titre *servitude volontaire*, est un objet inconcevable, un « monstre de vice » (p. 82<sup>4</sup>) qui défie les lois de la nature, de la morale comme du langage. Mais la démarche adoptée par l'auteur, qui consiste précisément à nommer et à décrire cet objet que « la langue refuse de nommer » (p. 82) est un paradoxe en soi. La fonction pragmatique dont se charge le texte, « prescher » (p. 88), « réveiller » (p. 95) un peuple aliéné, dénaturé par la servitude, prend elle-même l'allure d'une aporie, énoncée à la fin du premier mouvement du texte : « les médecins conseillent bien de ne pas mettre la main aux plaies incurables ; et je ne fais pas sagement de vouloir prescher en cecy le peuple, qui a perdu long temps a toute congnoissance, et duquel puis qu'il ne sent plus son mal, cela monstre assés que sa maladie est mortelle » (p. 88). Ainsi, le lecteur se trouve devant un texte qui nie une visée qu'en même temps il affirme, et face à un auteur qui s'enferme dans une posture paradoxale de sage incompris, « singulier [...] en [ses] fantasies » (p. 104), préférant des paroles qu'il présente d'emblée comme irrecevables<sup>5</sup>.

Face à cette situation discursive aporétique, le paradoxe, en vertu des contradictions qu'il suscite, semble pourtant à même d'offrir un remède au mal diagnostiqué par le texte, et de relever par là certains des défis qu'il s'est lancés. Défini comme la « formulation d'une opinion contraire à la *doxa*<sup>6</sup> », c'est-à-dire à l'opinion commune, le paradoxe se signale comme

---

Étienne de La Boétie, *sage révolutionnaire et poète prigourdin*, Paris, Champion, 2004, p. 241-260 ; Michèle Clément, « “Abrutis, vous pouvez cesser de l'être” : le *Discours de la servitude volontaire* comme diatribe cynique », dans *Le Cynisme à la Renaissance d'Érasme à Montaigne*, Genève, Droz, 2005, p. 149-164.

- 4 Toutes nos citations renvoient à l'édition de Nadia Gontarbert, *De la servitude volontaire ou Contr'un*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1993.
- 5 Posture paradoxale qui n'est pas sans rappeler celle de Montaigne, dont l'« Avis au lecteur », on le sait, congédie celui à qui il s'adresse.
- 6 Cette définition fait consensus. Voir par exemple J.-C. Margolin, « Le paradoxe est-il une figure de rhétorique ? », art. cit., p. 6, ou encore Bernard Dupriez, *Gradus : les procédés littéraires*, Paris, UGE, coll. « 10/18 », 1998, Georges Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, LGF, coll. « Les usuels de poche », 1992, p. 240 ; Catherine Fromilhague, *Les Figures de style* [1995], Paris, Nathan Université, coll. « 128 », 2003, p. 101-102.

un outil de démystification privilégié, tout particulièrement apte à rendre sa « liberté de pensée » à une humanité aliénée par la coutume de servir, qui la conduit à prendre la servitude comme son état naturel. Non seulement le paradoxe retourne les apparences et prend littéralement l'opinion à rebours, mais il met en dialogue deux propositions contradictoires (l'une émanant de la *doxa*, l'autre opposée à celle-ci), et instaure une oscillation entre elles<sup>7</sup>, qui suscite une instabilité sémantique salutaire, capable de « réveiller » (p. 95) les esprits et de mettre l'intelligence en alerte. Le paradoxe présente ainsi des vertus pédagogiques qui expliquent assez le rôle-clé que lui assigne La Boétie dans son *Discours*, et permet de comprendre l'engouement qu'il suscite au XVI<sup>e</sup> siècle, à une époque où le scepticisme et le cynisme jouissent d'un intérêt nouveau<sup>8</sup>.

Dans le *Discours de la servitude volontaire*, le paradoxe, remède ultime aux « plaies incurables » de l'esprit, fait l'objet d'un usage exacerbé et systématique dont je propose d'analyser les modalités stylistiques et les limites discursives. N'est-ce pas dans le pari d'une éloquence entièrement fondée sur le paradoxe que le texte de La Boétie trouve sa singulière force de frappe ?

#### LE PARADOXE À L'ÉPREUVE DE L'AMPLIFICATION

Longtemps considéré par la critique comme exercice de rhétorique gratuit<sup>9</sup>, le *Discours de la servitude volontaire* tient du genre de la *declamatio* son éloquence ostentatoire, mais surtout son recours à l'amplification comme principe d'écriture. Si la déclamation peut

7 R. Landheer et P. J. Smith, *Le Paradoxe en linguistique et en littérature*, *op. cit.*, « Présentation », p. 9 et 10 ; R. Landheer, « Le paradoxe : un mécanisme de bascule », dans *ibid.*, p. 91-116.

8 Voir M. Clément, « "Abrutis, vous pouvez cesser de l'être" », art. cit. ; Yvonne Bellenger, « Paradoxe et ironie dans les *Essais de 1580* », dans M.-Th. Jones-Davies (dir.), *Le Paradoxe au temps de la Renaissance*, *op. cit.*, p. 9-22, ici p. 14.

9 Tradition critique qui remonte à Montaigne mais a été notamment installée par un jugement de Sainte-Beuve. Voir, entre autres, Jean Lafond, « Le *Discours de la servitude volontaire* de La Boétie et la rhétorique de la déclamation », dans *Mélanges sur la littérature de la Renaissance, à la mémoire de V.-L. Saulnier*, Genève, Droz, 1984, p. 735-745.

être définie avec Jean Lafond comme un « exercice de développement oratoire sur un thème donné<sup>10</sup> », le *Discours de la servitude volontaire* se présente à bien des égards comme l'amplification systématique et méthodique du paradoxe initial, brillamment formulé par l'oxymore du titre : *servitude volontaire*<sup>11</sup>.

Cet oxymore éponyme constitue à la fois le thème du texte et le paradoxe fondateur d'une série de reformulations qui relèvent de l'expolition<sup>12</sup> et de l'amplification. Dans le syntagme *servitude volontaire*, on distingue une antinomie opposant les sèmes /contrainte/ ≠ /volontaire/ (ou encore /privation de liberté/ ≠ /liberté/) qui rend incompatibles les sémantèmes des deux lexies, et non pertinente la caractérisation du nom par l'adjectif. L'oxymore *servitude volontaire* est alors parfaitement conforme à la définition que propose Pierre Fontanier du paradoxe (qu'il nomme « paradoxisme<sup>13</sup> ») : « Le Paradoxisme, qui revient à ce qu'on appelle communément *Alliance de mots*, est un artifice de langage par lequel des idées et des mots, ordinairement opposés et contradictoires entre eux, se trouvent rapprochés et combinés de manière que, tout en semblant se combattre et s'exclure réciproquement, ils frappent l'intelligence par le plus étonnant accord, et produisent le sens le plus vrai, comme le plus profond et le plus énergique<sup>14</sup> ». L'oxymore, figure de construction microstructurale, est ici le support de la figure de pensée

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 737.

<sup>11</sup> Bien qu'aucun manuscrit autographe du texte de La Boétie ne soit conservé, nous considérons que le titre prévu par La Boétie contenait l'oxymore « servitude volontaire ». Montaigne, éditant les œuvres de La Boétie en 1572 chez Morel, précise qu'il omet : « un Discours de la servitude volontaire, et quelques Mesmoires de noz troubles sur l'Edict de Janvier de 1562 ». Des trois manuscrits du xvi<sup>e</sup> siècle conservés, celui appartenant à Henri de Mesmes ne précise pas le titre de l'œuvre de La Boétie. Les deux autres, le manuscrit de Claude Dupuy et le manuscrit BnF fr. 20157 présentent respectivement les titres « La Servitude volontaire de M. La Boétie », et « Discours / De la servitude volontaire ». Cf. La Boétie, *De la servitude volontaire*, éd. cit., « Filiation et choix d'un texte de base », p. 47.

<sup>12</sup> « Réexposition plus vive, plus nette, d'une pensée », « par touches et retouches successives » (Henri Morier, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF, 1998).

<sup>13</sup> Notion proche du « paradoxe », qui met l'accent sur la dimension discursive de la figure et dont la spécificité par rapport au paradoxe est aujourd'hui contestée.

<sup>14</sup> Pierre Fontanier, *Les Figures du discours* [1821], éd. Gérard Genette, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1977, p. 137.

qu'est le paradoxe<sup>15</sup>, puisqu'il prend à rebours l'opinion commune selon laquelle la « servitude » est nécessairement « contrainte » et ne peut en aucun cas procéder d'un choix délibéré.

Le *Discours* lui-même, mais tout particulièrement le premier mouvement (p. 78-89), apparaît alors comme une suite de reformulations du paradoxe initial, développant parallèlement les deux isotopies antinomiques de la contrainte et de la liberté, non sans les faire évoluer ni sans les étoffer d'isotopies hétérogènes. Les exemples suivants illustreront ce mouvement d'amplification :

(1) Encores ce seul tiran, il n'est pas besoin de le combattre, il n'est pas besoin de le defaire, il est de soy mesme defait, mais que le pais ne consente à sa servitude ; il ne faut pas luy oster rien, mais ne lui donner rien ; il n'est pas besoin que le pais se mette en peine de faire rien pour soy, pourveu qu'il ne face rien contre soy. (p. 84)

(2) ce sont donc les peuples mesmes qui se laissent ou plustost se font gourmander, puis qu'en cessant de servir ils en seroient quittes [...]. (p. 84)

(3) c'est le peuple qui s'asservit, qui se coupe la gorge, qui aiant le chois ou d'estre serf ou d'estre libre quitte sa franchise et prend le joug : qui consent à son mal ou plutost le pourchasse. (p. 84)

(4) comm'il se peut faire que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations endurent quelque fois un tyran seul, qui n'a de puissance que celle qu'ils lui donnent ; qui n'a pouvoir de nuire, sinon tant qu'ils ont vouloir de l'endurer ; qui ne sçauroit leur faire mal aucun, sinon lors qu'ils aiment mieulx le souffrir que lui contredire. (p. 79)

Dans le premier exemple, le sème de la contrainte est actualisé à travers les lexies *tyran*, *combattre* et *defaire*, et se voit inversé en son contraire (/non-contrainte/, /liberté/) par le recours à la négation (« il n'est pas besoin de le combattre », « il n'est pas besoin de le defaire ») et par l'antithèse « defaire »/« soy mesme defait » qui forme une épanorthose<sup>16</sup>.

<sup>15</sup> C. Fromilhague, *Les Figures de style*, op. cit., p. 102-103.

<sup>16</sup> Je l'entends au sens particulier que lui donne Georges Moliné : « Elle est à l'œuvre lorsque, dans le discours, le développement se réalise sur un système

L'oxymore initial a été reformulé et explicité à la faveur de l'expolition : la servitude est volontaire puisqu'elle émane d'un tyran qu'il est inutile de combattre. On notera que, sous cette forme étendue, le paradoxe n'est plus porté seulement par des lexies isolables, comme c'était le cas dans l'oxymore, mais se construit à travers un mouvement de prédication complexe qui livre au lecteur une présupposition exprimant la *doxa* (un tyran exerce la contrainte et ne peut être combattu que par la force) pour la nier simultanément<sup>17</sup>. L'amplification du paradoxe est à la fois volumétrique et discursive (on passe d'une caractérisation non pertinente à une prédication paradoxale), mais aussi sémantique puisqu'elle s'accompagne d'une évolution de l'isotopie initiale, en introduisant un paradoxe nouveau, celui d'un tyran qui serait bourreau de lui-même (« il est de soyemesme défait »). Ce dernier sera repris dans les exemples (2) et (3) avec un thème différent : « ce sont donc les peuples mesmes qui se laissent ou plustost se font gourmander », « c'est le peuple qui s'asservit, qui se coupe la gorge... ».

L'amplification et l'expolition sont alors caractéristiques du fonctionnement général du texte. Non seulement l'expolition analysée ci-dessus est suivie de deux nouvelles reformulations, qui donnent cette fois de l'ampleur rythmique au paradoxe par le recours à l'anaphore et à l'hypozeux (« il ne faut pas luy oster rien, mais ne lui donner rien ; il n'est pas besoin que le pais se mette en peine de faire rien pour soy, pourveu qu'il ne face rien contre soy ») ; mais les exemples (2), (3) et (4) peuvent être considérés comme de nouvelles expolitions du même paradoxe, actualisant ou introduisant des isotopies différentes, pour éclairer un aspect spécifique du paradoxe : l'exemple (2) reprend le paradoxe du bourreau de soi-même en l'appliquant cette fois au peuple asservi, l'exemple (3) donne de ce même paradoxe une représentation imagée. L'exemple (4), enfin, vient articuler l'isotopie de la servitude

---

d'opposition : une qualité est présentée négativement, puis positivement, de telle sorte que l'assertion positive apparaisse comme un renforcement par rapport à l'assertion négative préalable » (*Dictionnaire de rhétorique, op. cit.*, p. 137).

17 Selon le mécanisme décrit par M. Riffaterre, dans « Paradoxe et présupposition », art. cit.

volontaire à un autre paradoxe qui traverse le texte : l'opposition entre le grand nombre et la singularité, argument crucial dans la dénonciation de la tyrannie et de son étrangeté radicale.

Ainsi se tisse un réseau serré d'isotopies évolutives, qui se relaient, s'entrecroisent et s'organisent en antithèses multiples, et permettent à l'auteur de cerner dans toutes ses facettes ce « monstre de vice » qu'est la tyrannie, pour produire sur l'entendement humain la secousse salutaire de l'étonnement tant recherchée : « c'est chose estrange... » (p. 84), « qui le croirait s'il ne faisoit que l'ouïr dire et non le voir... » (p. 84), « Quoi ? » (p. 85), « il n'est pas croyable » (p. 95), ne cesse en ce sens de s'interroger le texte. Certains paradoxes ne sont énoncés qu'une seule fois, et renforcent ainsi le caractère globalement paradoxique du discours (l'homme boude sa liberté car elle trop facilement accessible<sup>18</sup>, par exemple, ou le tyran le plus novice est aussi souvent le plus cruel<sup>19</sup>) ; d'autres traversent le texte de part en part, et forment les thèmes majeurs qui sous-tendent l'argumentation : la servitude trouve sa source dans le sujet asservi, paradoxe abondamment analysé ci-dessus ; la tyrannie soumet une majorité d'hommes à une minorité, paradoxe complétant et renforçant le premier, comme l'a montré l'exemple (4). Ces deux paradoxes, énoncés fort significativement dans le titre et le sous-titre apocryphe du texte, *Discours de la servitude volontaire* ou *Contr'Un*, forment ainsi la charpente du texte, et se diffractent en paraphrases multiples dans l'ensemble de l'œuvre.

Nul doute que cet usage récurrent, « opiniâtre », exacerbé du paradoxe – qui répond à l'« opiniâtreté » de l'aveuglement humain<sup>20</sup> – fait l'une des grandes originalités du texte, même à une époque où le paradoxe était une forme discursive très prisée. Pourtant, la stratégie rhétorique de La Boétie n'est pas sans comporter ses propres apories, en raison même des deux principes d'organisation du discours qu'elle articule,

18 « La seule liberté les hommes ne la desirent point, non pour autre raison, ce me semble, sinon que s'ils la desiroient ils l'auroient, comme s'ils refusoient de faire ce bel acquest seulement par ce qu'il est trop aisé ! » (p. 86).

19 « c'est chose estrange de combien ils passent, en toutes sortes de vices, et mesmes en la cruauté les autres tirans » (p. 94).

20 « nations opiniastres en vostre mal » (p. 89).

l'amplification et le paradoxe, en réalité peu compatibles. Poussée à l'excès, érigée en principe d'organisation textuelle, l'amplification menace en effet le paradoxe de toute sorte de « dangers » rhétoriques : dissolution, affaiblissement et résorption de la contradiction logique, conciliation, en somme, du paradoxe avec la *doxa*.

#### LES PIÈGES DE L'AMPLIFICATION : VERS UNE RÉSORPTION<sup>21</sup> DU PARADOXE ?

80

Si le paradoxe se développe au XVI<sup>e</sup> siècle en lien étroit avec la maxime, dont il peut à bien des égards apparaître comme un détournement ou une forme inversée<sup>22</sup>, c'est en partie en raison de la *brevitas* que cultivent l'une et l'autre de ces formes d'expression. Comme la maxime, le paradoxe gagne en force lorsque sa forme est dense et ramassée, et les paradoxes de Montaigne<sup>23</sup>, par exemple, tirent toute leur richesse de la densité de leur style. L'amplification à laquelle procède La Boétie porte alors atteinte à cette concision, nécessaire à cultiver l'ambiguïté constitutive du paradoxe et à produire l'oscillation sémantique qui le caractérise. Dans le cas de l'oxymore « servitude volontaire », une tension s'instaure entre le constat d'une contradiction apparente, résidant dans une servitude dénuée de contrainte, et les solutions que propose immédiatement l'esprit pour résoudre la contradiction : la servitude serait-elle volontaire au sens où le sujet y consentirait passivement, par lâcheté, habitude ou par manque d'imagination ? serait-elle volontaire

21 J'emprunte le terme à Marina Tutescu, qui montre que la contradiction logique du paradoxe en langue fait en discours l'objet d'une « résorption discursive » qui constitue la figure en trope (« Paradoxe, univers de croyance et pertinence argumentative », dans R. Landheer et P. J. Smith [dir.], *Le Paradoxe en linguistique et en littérature, op. cit.*, p. 76-90).

22 Voir Verdun-Louis Saulnier, « Proverbe et paradoxe du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », dans Henri Bédarida (dir.), *Pensée humaniste et tradition chrétienne aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Boivin, 1950, p. 87-104.

23 Y. Bellenger, « Paradoxe et ironie dans les *Essais* de 1580 », art. cit. ; P. J. Smith, « "J'honore le plus ceux que j'honore le moins". Paradoxe et discours chez Montaigne », dans *Le Paradoxe en linguistique et en littérature, op. cit.*, p. 173-197 ; Xavier de Saint-Aignan, « De l'usage critique des paradoxes dans le *Discours de la servitude volontaire* et les *Essais* », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, VII/31-32, 2003, p. 11-27.

au sens où le sujet y contribuerait activement ? par intérêt, ou peut-être par conviction ? Chacune de ces hypothèses lève la contradiction et résout du même coup le paradoxe. Le propre du paradoxe est justement de maintenir la tension et de faire miroiter tour à tour le problème logique et sa résolution possible.

On comprend donc en quoi l'expolition, figure d'amplification volumétrique et d'explicitation sémantique, est susceptible d'affaiblir, voire de détruire le paradoxe. Non seulement l'amplification dilue la concision de la formule paradoxale, mais l'explicitation apporte des éléments de réponse à la contradiction formulée, et oriente ainsi le récepteur vers une résorption du paradoxe. Dans l'exemple (1) analysé précédemment, l'expolition vient ainsi éclairer partiellement le sens de l'adjectif *volontaire* : le tyran « est de soymesme defait, mais que le pais ne consente à sa servitude »... La servitude est « volontaire » au sens où les sujets la tolèrent, y consentent. Nous verrons ultérieurement par quels moyens rhétoriques La Boétie maintient, envers et contre tout, la force paradoxale de son discours. Soulignons pour l'instant que la ligne entre le paradoxe et sa résolution est bien souvent franchie, et que le paradoxe se dissout régulièrement sous l'effet de reformulations trop explicites. Ainsi dans le passage suivant, qui énonce une fois de plus le paradoxe de la servitude volontaire :

(5) Si deux si trois si quatre ne se defendent d'un, cela est estrange, mais toutesfois possible : bien pourra l'on dire lors à bon droict que c'est faute de cœur. Mais si cent, si mille endurent d'un seul, ne dira l'on pas qu'ils ne veulent point, non qu'ils n'osent pas se prendre a luy, et que c'est non couardise mais plustost mespris ou desdain ? si l'on void non pas cent, non pas mille hommes, mais cent pais, mille villes, un million d'hommes n'assaillir pas un seul, duquel le mieulx traité de tous en reçoit ce mal d'estre serf et esclave, comment pourrons nous nommer cela ? est ce lascheté ? (p. 81-82)

Si « cent », « mille » « ne veulent point » s'en prendre à « un seul » qui pourtant les malmène, nous avons là la stricte explicitation du titre de « servitude volontaire ». Mais le paradoxe est doublement affaibli : d'une part, l'explicitation précise encore quelque peu le sens de l'adjectif

« volontaire », en excluant la lâcheté comme motif de la soumission au tyran (« ne dira l'on pas qu'ils ne veulent point, non qu'ils n'osent pas se prendre a luy » ?), d'autre part l'usage de la modalisation tend à son tour à assouplir l'expression de la contradiction logique. En effet, la modalisation associée à l'interrogation (« ne dira l'on pas... » ?) signale une suspension de l'assertion, que vient confirmer l'expression explicite de la perplexité du locuteur : « comment pourrons nous nommer cela ? » L'effet d'étrangeté qui se dégageait ailleurs de l'usage du paradoxe est ici explicité et ramené à la subjectivité de l'auteur, ce qui, certes, souligne en un sens la « monstruosité » radicale de la tyrannie, mais ôte à l'énoncé lui-même son caractère intrinsèquement paradoxal. Dire que la servitude est volontaire est un paradoxe, se demander si la servitude peut l'être, ou s'étonner qu'elle puisse l'être, est dans la logique des choses...

82

Les exemples où le paradoxe cède ainsi à l'expression de l'étonnement et de la perplexité de l'auteur sont très nombreux dans le *Discours* :

(6) C'est chose estrange d'ouir parler de la vaillance que la liberté met dans le cœur de ceux qui la deffendent ; mais ce qui se fait en tous pais, par tous les hommes, tous les jours, qu'un homme mastine cent mille et les prive de leur liberté, qui le croiroit s'il ne faisoit que l'ouir dire et non le voir, et s'il ne se faisoit qu'en pais estranges et lointaines terres, et qu'on le dit, qui ne penseroit que cela fut plustost feint et trouvé, que non pas veritable ? (p. 84)

(7) c'est chose estrange de combien ils passent, en toutes sortes de vices, et mesmes en la cruauté les autres tirans, ne voians autre moien pour asseurer la nouvelle tirannie, que d'estreindre si fort la servitude, et estranger tant leurs subjects, qu'ancore la memoire en soit fresche, ils la leur puissent faire perdre. (p. 94)

(8) il n'est pas croiable comme le peuple deslors qu'il est assujetti, tombe si soudain en un tel et si profond oubly de la franchise, qu'il n'est pas possible qu'il se resveille pour la ravoir, servant si franchement et tant volontiers, qu'on diroit a la voir qu'il a non pas perdu sa liberté, mais gagné sa servitude. (p. 95)

Dans tous ces cas, le discours conserve, certes, des expressions paradoxales ou du moins antithétiques (« qu'*un* homme mastine *cent mille* » en [6], « *nouvelle* tyrannie »/ « *si fort* la servitude » en [7], « *gagné* sa servitude » en [8]), mais le caractère contradictoire du discours est nettement affaibli, voire, comme en (6) totalement dissipé. La charge affective qui émane de l'expression de cette subjectivité perplexe vient alors partiellement compenser, d'un point de vue pragmatique, la force de frappe que perd le texte avec la dissipation des paradoxes. Mais le discours de La Boétie est traversé de tensions rhétoriques et pragmatiques (dérouter/expliciter ; étonner/émouvoir), qui, sans nuire à la visée ultime du discours – « presser » un peuple aliéné par la tyrannie –, portent à ses limites ultimes une logique de l'amplification généralisée et systématique.

On mentionnera encore un dernier outil d'amplification, qui menace à son tour de dissoudre le paradoxe et ses contradictions internes. Tout comme l'explicitation et l'explication logique, le recours à l'image est l'une des constantes stylistiques du texte. La volonté de donner à « voir », et non seulement à « ouïr » (p. 84), ce phénomène inconcevable qu'est la servitude volontaire, n'est pas le moindre des paradoxes du *Discours*, et l'un des projets avoués du texte. Pourtant, sauf dans des cas rares où l'image est physiquement impossible et s'apparente à un adynaton<sup>24</sup>, la mise en images du paradoxe transforme le phénomène proprement inconcevable en une image simplement très frappante et affaiblit, là encore, le paradoxe à proprement parler. Le tableau saisissant de la tyrannie en monstre tentaculaire, dans le premier mouvement du texte, est une exception notable à cette résorption du paradoxe dans l'image :

(9) Celui qui vous maistrise tant n'a que deux yeulx, n'a que deux mains, n'a qu'un corps et n'a autre chose que ce qu'a le moindre homme du grand et infini nombre de vos villes, sinon que l'avantage que vous lui faites pour vous détruire. D'ou a il pris tant d'yelx dont il vous espie, si vous ne les luy bailles ? comment a il tant de mains pour vous fraper, s'il ne les prend de vous ? les pieds dont il foule vos cités, d'ou les a il s'ils ne

<sup>24</sup> Au sens de « réalité inconcevable dans l'ordre du monde » (G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, op. cit., p. 39).

son des vôtres ? comment a-t-il aucun pouvoir sur vous, que par vous ?  
Comment vous oseroit-il courir sus, s'il n'avoit intelligence avec vous ?  
que vous pourroit-il faire, si vous n'estiés receleurs du larron qui vous  
pille, complices du meurtrier qui vous tue, et traistres à vous mesmes ?

84

Ici, le paradoxe de celui qui n'a à la fois que « deux yeux » et « tant d'yeux », de celui qui n'a que « deux mains » et « tant de mains », est un phénomène inconcevable. Inconcevable aussi, le fait que ce tyran frappe avec des mains qui ne sont pas les siennes, foule les cités avec des pieds qui ne sont pas les siens. La Boétie accomplit le tour de force de donner corps, en une série de diatyposes qui construisent une hypotypose globale, à un phénomène proprement inimaginable, et de donner à voir ce qui non seulement est contraire aux lois de la physique, mais qui en réalité ne peut pas totalement être visualisé. Plus qu'un adynaton, ce tableau est un véritable paradoxe visuel, sorte de dessin d'Escher avant la lettre. Mais ce tableau est un hapax, et dans toutes les autres représentations visuelles de la tyrannie – elles sont nombreuses dans le texte –, les images proposées sont simplement frappantes (ainsi l'image du feu qui s'alimente du bois qu'on lui donne<sup>25</sup>), et tout au plus inhabituelles : c'est le cas de l'exemple (4), qui incarne le paradoxe du bourreau de soi-même en un peuple qui « se coupe la gorge ». Phénomène surprenant et frappant, qui donne au discours l'évidence<sup>26</sup> nécessaire à son efficacité rhétorique, mais non logiquement inconcevable...

La Boétie installe le paradoxe au cœur même de son écriture. La stratégie rhétorique d'une amplification systématique et protéiforme du paradoxe est ainsi poussée à ses ultimes limites, menaçant

---

25 « Certes comme le feu d'une petite estincelle devient grand et toujours se renforce ; et plus il trouve de bois plus il est prest d'en brusler, et sans qu'on y mette de l'eau pour l'esteindre, seulement en n'y mettant plus de bois n'ayant plus que consommer il se consume soyemesme, et vient sans force aucune, et non plus feu, pareillement les tirans plus ils pillent, plus ils exigent, plus ils ruinent et détruisent, plus ils se fortifient [...] » (p. 85).

26 Au sens rhétorique du terme latin *evidentia*, ou du grec *enargeia*. Pour Quintilien, l'évidence désigne à la fois la clarté logique du discours, et le caractère frappant de l'image (Quintilien, *Institution oratoire*, VIII, 3, 61, trad. fr. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, CUF, t. V, 1978, p. 77 ; *id.*, VI, 2, 32, trad. cit., t. IV, 1977, p. 32). Sur ce point, voir Alexandre Tarrête, « La rhétorique de l'évidence dans le *Discours de la servitude volontaire* », *supra*.

cela même qu'il se propose de communiquer à son lecteur : le caractère monstrueux, proprement inconcevable, de la servitude volontaire. L'explicitation, la modalisation et la mise en images du paradoxe sont à double tranchant : elles renforcent le *pathos* et la force de conviction du discours, mais dissolvent les contradictions logiques du paradoxe. Dès lors, le paradoxe ne vient pas seulement agrémente ou enrichir le discours dans le but de mettre en éveil l'intelligence et de cultiver l'esprit critique du lecteur. Il est l'objet tout à la fois essentiel et fragile de ce texte, qu'il s'agit de conserver et de cultiver, au risque de voir s'épuiser la force pragmatique du discours. Ce défi ne se manifeste pas seulement dans la macrostructure de l'œuvre, à travers le va-et-vient constant qu'opère le texte entre l'expression paradoxale et la tentative d'expliquer, d'élucider l'énigme. Il conditionne aussi, à un niveau d'analyse microstructural, les modalités d'expression et de construction syntaxique du paradoxe. Le paradoxe est le fruit d'une conquête rhétorique qui se joue dans la syntaxe même du texte, et donne lieu à des constructions savamment échafaudées. Pari pédagogique et politique, ultime remède à la tyrannie, le paradoxe est aussi le plus grand défi rhétorique du *Discours*.

#### LE PARADOXE, UN PARI RHÉTORIQUE

Si l'on considère la littéraire paradoxique contemporaine, l'usage que fait La Boétie du paradoxe ne se démarque pas seulement par son caractère récurrent. Il se distingue aussi par la mise en œuvre d'un certain nombre de procédés qui contribuent à « construire » le paradoxe au sein même de son discours, et viennent mettre en relief et justifier la contradiction logique. Le paradoxe est rarement énoncé dans une assertion simple, comme on en trouve tant sous la plume de Montaigne, par exemple (du type « Qui apprendroit les hommes à mourir, les apprendroit à vivre » [Montaigne, *Les Essais*, Livre I, 88 c]<sup>27</sup>). De telles assertions paradoxales peuvent se rencontrer, certes, dans le *Discours de la servitude volontaire*, mais elles restent minoritaires :

27 Voir P. J. Smith, « “J'honore le plus ceux que j'honore le moins” », art. cit., p. 193.

« Toujours ainsi le peuple sot fait lui mesmes les mensonges pour puis apres les croire » (p. 113), déclare dans une sorte de maxime l'auteur dans la seconde partie du texte, ou encore : Vespasien « estoit a mon advis plus aveugle que ceus qu'il guerissoit » (p. 113) (on prêtait à Vespasien le pouvoir de guérir la cécité). Le plus souvent, le paradoxe naît chez La Boétie de manipulations sémantiques complexes, lesquelles viennent en quelque sorte « creuser » le paradoxe, ou préparer la contradiction logique dans le discours. Le paradoxe se combine quasi systématiquement à la paradiastole, par exemple, qui consiste à « établi[r] un système de nuances, ou de distinctions précisantes, en général développé sur des parallélismes de la phrase<sup>28</sup> ». Elle sert chez La Boétie à éliminer des potentialités sémantiques qui expliqueraient le paradoxe. L'exemple suivant illustre particulièrement le fonctionnement de cette figure :

86

(10) Mais o bon dieu, que peut estre cela ? comment dirons nous que cela s'appelle ? quel malheur est celui la ? quel vice ou plustost quel malheureux vice, voir un nombre infini de personnes, non pas obéir mais servir ; non pas estre gouvernés, mais tirannisés, n'aians ni biens, ni parens, femmes, ni enfans, ni leur vie mesme qui soit a eux, souffrir les pilleries, les paillardises, les cruautés, non pas d'une armée non pas d'un camp barbare contre lequel il faudroit despendre son sang et sa vie devant, mais d'un seul ; non pas d'un Hercule ny d'un Samson, mais d'un seul hommeau, et le plus souvent le plus lasche et femelin de la nation ; non pas accoustumé a la poudre des batailles, mais encore a grand peine au sable des tournois, non pas qui puisse par force commander aux hommes, mais tout empesché de servir vilement a la moindre femmelette. (p. 81)

Cet extrait essentiel dans la définition de l'objet du *Discours*, et qui constitue, comme a pu le remarquer Jean-Raymond Fanlo, une sorte de péroraison de la première partie<sup>29</sup>, est littéralement saturé

<sup>28</sup> G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique, op. cit.*, p. 240

<sup>29</sup> Jean-Raymond Fanlo, « Les digressions nécessaires d'Étienne de La Boétie », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, VIII/7-8, juillet-décembre 1997, p. 63-79.

de « précisions nuançantes », le plus souvent construites à l'aide du balancement « ne pas... »/« mais », qui forme ce que Georges Molinié entend précisément par *épanorthose* : « non pas obéir mais servir », « non pas estre gouvernés, mais tirannisés », « non pas d'un camp barbare contre lequel il faudroit despendre son sang et sa vie devant, mais d'un seul ». Dans les trois premiers exemples, les termes opposés sont des parasyonymes et visent véritablement à préciser le texte (« servir » n'est pas « obéir », par exemple, mais s'en rapproche), alors que dans le dernier, les deux termes construisent une antithèse (opposant « camp barbare » et « un seul »), laquelle donne du relief au paradoxe. D'autres épanorthoses, proprement antithétiques, saturent la fin de l'extrait (« non pas d'un Hercule ny d'un Samson, mais d'un seul hommeau » ; « non pas accoustumé à la poudre des batailles, mais encore a grand peine au sable des tournois »), en même temps que de nouvelles formes de construction de la paradiastole apparaissent : « d'un seul hommeau, et le plus souvent le plus lasche et femelin de la nation » (le syntagme adjectival vient ici compléter la caractérisation du SN *un seul hommeau* au moyen d'un syntagme adjectival qui forme une hyperbate). Cet ensemble touffu de nuances, de précisions et d'antithèses vise alors à souligner, voire à faire émerger sous les yeux même du lecteur le paradoxe de la tyrannie, en réfutant petit à petit toutes les explications logiques que l'esprit pourrait proposer : l'« obéissance » (naturelle) du peuple au souverain, le « gouvernement » (qui peut être légitime) exercée par le souverain, ou encore la puissance du tyran, son « armée » ou sa puissance personnelle, qui pourrait expliquer la soumission du peuple... On voit bien en quoi cette rhétorique fondée sur la paradiastole et l'épanorthose fait rempart à la menace de dissolution et de rationalisation du paradoxe.

Dans la même perspective, on observera que le paradoxe est souvent renforcé par des phénomènes d'adjonction qui peuvent prendre la forme d'une hyperbate comme dans l'exemple cité ci-dessus. La Boétie ajoute bien souvent à la construction binaire induite par l'épanorthose « non pas... mais... » un troisième terme, qui constitue une sorte de clause argumentative, établissant définitivement le paradoxe. Les exemples (1) et (2) analysés précédemment illustrent cette progression ternaire

de l'expression paradoxale (je souligne la clausule argumentative, et signalons en gras le balancement binaire) :

(1) Encores ce seul tiran, il n'est pas besoin de le combattre, **il n'est pas** besoin de le defaire, **il est** de soymesme defait, mais que le pais ne consente à sa servitude. (p. 84)

(2) ce sont donc les peuples mesmes **qui** se laissent **ou plustost** se font gourmander, puis qu'en cessant de servir ils en seroient quittes. (p. 84)

L'ajout de la proposition subordonnée relationnelle (« mais que... », « puis que... »), non nécessaire à la complétude informationnelle et syntaxique de la phrase, vient justifier après-coup la formulation du paradoxe et lui donner tout son poids.

88

Ailleurs, la clausule argumentative enrichit le paradoxe d'une contradiction nouvelle, et accentue globalement le caractère paradoxal du discours :

(11) Grand'chose certes et toutefois si commune [...], voir un million d'hommes servir miserablement aiant le col sous le joug **non pas** contrains par une plus grande force, **mais** aucunement (ce semble) enchantés et charmés par le nom seul d'un, duquel ils ne doivent ni craindre la puissance puis qu'il est seul, n'y aimer les qualités puis qu'il est en leur endroit inhumain et sauvage. (p. 79-80)

La proposition relative, elle même construite sur un parallélisme interne (« ni... »/« n'y »), apporte ici un nouvel argument au paradoxe exprimé dans la principale, qui réside dans la disproportion numérique entre le tyran et ses sujets : en écartant l'hypothèse que le peuple puisse soit craindre, soit admirer le tyran, la proposition accentue l'énigme de la soumission volontaire.

La Boétie multiplie ainsi les effets de construction qui soulignent, préparent ou renforcent le caractère paradoxique du discours. Le paradoxe fait l'objet d'une véritable surenchère rhétorique, qui pousse à son paroxysme l'expression de la contradiction logique. Si l'on comprend bien comment cette pratique peut préserver le paradoxe de sa possible dissolution, elle répond aussi à une recherche de l'intensité expressive plus

largement requise, semble-t-il, par la peinture de ce phénomène contre-nature qu'est la tyrannie. Tous les moyens rhétoriques sont admis pour donner au discours la force que réclame son objet, et que nécessite aussi le public auquel il s'adresse. On ne s'étonnera pas, dès lors, de rencontrer la gradation et l'hyperbole comme adjuvants privilégiés du paradoxe. Dans tous les exemples précédemment cités, la reformulation ou l'hyperbate s'accompagne, en effet, d'une gradation sémantique : « servir » surpasse « obéir » dans la soumission, « tyrannisé » est plus fort que « gouverné » ... La gradation elle-même, qui donne force et relief au paradoxe, s'accompagne bien souvent d'une expression hyperbolique, portée notamment par la détermination numérale : « si cent, si mille n'endurent d'un seul... », « si l'on void non pas cent, non pas mille hommes, mais cent pais, mille villes, un million d'hommes n'assaillir pas un seul... ». La monstruosité de la tyrannie s'exprime aussi par la disproportion du nombre et des forces, et l'hyperbole est là pour manifester, concrètement, le caractère hors norme – l'*é-normité* – de la soumission du peuple à un seul. Le paradoxe est au service d'une écriture du paroxysme, et c'est dans tout un faisceau de procédés rhétoriques qui donnent au discours de l'intensité, de l'emphase et de la véhémence, qu'il faut inscrire l'usage que fait La Boétie de cette figure complexe.

Selon Jean-Claude Margolin, qui rappelle que l'éveil philosophique commence par l'étonnement pour Aristote, et passe par le retournement de la *doxa* chez Platon, le paradoxe n'est rien moins que la « source ou l'instrument privilégié de toutes les découvertes et de tous les progrès<sup>30</sup> ». Les auteurs de la Renaissance ne furent pas loin, eux-mêmes, de partager cette analyse, considérant bien volontiers le paradoxe comme un outil heuristique, porteur de « vérité » et d'« évidence »<sup>31</sup>. Dans le *Discours de la servitude volontaire*, le paradoxe, consubstantiel à la construction et au style même du discours, présente un usage plus complexe. Il n'est pas seulement cet outil pédagogique qui dessille les

30 J.-C. Margolin, « Le paradoxe, pierre de touche des “jocoseria” humanistes », art. cit., p. 79.

31 Voir, par exemple, l'avis au lecteur de la traduction des *Paradossi* d'Ortensio Lando par Charles Estienne (*Paradoxes*, Paris, Charles Estienne, 1553).

yeux du lecteur et lui révèle le vrai visage de la tyrannie. Il est d'abord un moyen d'obscurcissement délibéré du discours, une source d'ambiguïté et d'opacité que l'auteur cultive pour elles-mêmes. Expression adéquate d'un phénomène que la langue refuse de nommer, espoir ultime pour un peuple abruti par la servitude, le paradoxe est une nécessité rhétorique qu'il s'agit de préserver et de protéger, précisément, contre sa propension à se dissoudre dans la « clarté » et l'« évidence » du trope. Le *Discours de la servitude volontaire* relève ce défi en élaborant une rhétorique originale, qui installe le paradoxe au cœur de la syntaxe, et fait de la surprise un système de progression textuelle. Plongeant le lecteur dans un vertige herméneutique qui risque de le perdre, elle est aussi une expérience limite de la langue, qui est conduite jusqu'aux frontières de sa propre intelligibilité.

## BIBLIOGRAPHIE

### ROMAN D'ENEAS

#### Édition de référence

*Le Roman d'Eneas. Édition critique d'après le manuscrit B.N. fr. 60*, éd. Aimé Petit, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 1997.

#### Autres textes médiévaux

BÉROUL, *Le Roman de Tristan* [1913], éd. Ernest Muret revue par L.M. Defourques, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 1979.

CHRÉTIEN DE TROYES, *Erec et Enide*, éd. Mario Roques, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 1968.

ANDRIEUX-REIX, Nelly, « Séquences graphiques dans une écriture spontanée : le *Sermon sur Jonas* », dans Jean Dufournet (dir.), « *Si a parlé par moult ruiste vertu* ». *Mélanges de littérature médiévale offerts à Jean Subrenat*, Paris, Champion, 2000, p. 19-30.

—, « En terme d'archigraphème : la lettre *o* dans du français écrit au Moyen Âge », dans Claude Gruaz et Renée Honvault (dir.), *Variations sur l'orthographe et les systèmes d'écriture. Mélanges en hommage à Nina Catach*, Paris, Champion, 2001, p. 217-228.

ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise, GALMICHE, Michel, *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, « Repères dans le champ du discours rapporté (I) », *L'Information grammaticale*, 55, 1992, p. 38-42.

—, « Repères dans le champ du discours rapporté (II) », *L'Information grammaticale*, 56, janvier 1993, p. 10-15.

BALLY, Charles, *Linguistique générale et linguistique française* [1932], Berne, A. Francke, 1944.

- BANNIARD, Michel, « Diasystèmes et diachronies langagières du latin parlé tardif au protofrançais. III<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles », dans József Herman (dir.), *La Transizione dal latino alle lingue romanze*, Tübingen, Niemeyer, 1998, p. 7-31.
- BENVENISTE, Émile, « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, 17, 1970, p. 12-18.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, CHERVEL, André, *L'Orthographe*, Paris, Maspéro, 1969.
- BRAZEAU, Stéphanie, LUSIGNAN, Serge, « Jalon pour une histoire de l'orthographe française au XIV<sup>e</sup> siècle : l'usage des consonnes quiescentes à la chancellerie Royale », *Romania*, 122, 2004, p. 444-467.
- CERQUIGLINI, Bernard, *La Parole médiévale*, Paris, Éditions de Minuit, 1981.
- CHAURAND, Jacques, « La "qualité de la langue" au Moyen Âge », dans Jean-Michel Eloy (dir.), *La Qualité de la langue ? Le cas du français*, Paris, Champion, 1995, p. 25-35.
- GOSSEN, Charles Théodore, « Méditations scriptologiques », *Cahiers de civilisation médiévale*, 22, 1979, p. 263-283.
- , *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1976.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage* [1999], Paris, Armand Colin, 2009.
- LUSIGNAN, Serge, *La Langue des rois au Moyen Âge. Le français en France et en Angleterre*, Paris, PUF, 2004.
- , « Langue française et société du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », dans Jacques Chaurand (dir.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, p. 91-143.
- MANEN, Pierre, *Variations graphiques en français médiéval (du XIII<sup>e</sup> siècle au XV<sup>e</sup> siècle). Étude du Roman de Troie et de ses réécritures et comparaisons avec l'écrit documentaire contemporain*. Thèse de doctorat, Université Paris III, 2005 (non publiée).
- MARNETTE, Sophie, *Narrateur et points de vue dans la littérature française médiévale : une approche linguistique*, Berne, Peter Lang, 1998.
- MEUNIER, André, « Modalités et communication », *Langue française*, 21, 1974, p. 8-25.
- OPPERMANN, Evelyne, « L'inscription de la relation narrateur/narrataire dans le *Roman de Thèbes* », *L'Information grammaticale*, 96, janvier 2003, p. 7-11.

- PERRET, Michèle, « Les marques de retour à la narration en français médiéval », *L'Information grammaticale*, 118, juin 2008, p. 22-26.
- REMACLE, Louis, *Le Problème de l'ancien wallon*, Paris, Les Belles Lettres, 1948.
- SEGRE, Cesare, « Critique textuelle, théorie des ensembles et diasystème », *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 62, 1976, p. 279-292.
- , « Les transcriptions en tant que diasystèmes », dans Jean Irigoien et Gian Piero Zarri (dir.), *La Pratique des ordinateurs dans la critique des textes*, Paris, Éditions du CNRS, 1979, p. 45-49.
- ZUMTHOR, Paul, « Le planctus épique », *Romania*, 84, 1963, p. 61-69.

## LA BOÉTIE

### Édition de référence

*De la servitude volontaire ou Contr'un*, éd. Nadia Gontarbert, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1993.

### Autre édition

*De la servitude volontaire*, éd. Malcom Smith et Michel Magnien, Genève, Droz, 2001.

BELLANGER, Yvonne, « Paradoxe et ironie dans les *Essais* de 1580 », dans Marie-Thérèse Jones-Davies (dir.), *Le Paradoxe au temps de la Renaissance*, Paris, Jean Touzot, 1982, p. 9-22.

BURON, Emmanuel, « Le *Discours de la servitude volontaire* et son double », *Studi francesi*, 135, septembre-décembre 2001, p. 498-532.

CAVAILLÉ, Jean-Pierre, « Langage, tyrannie et liberté dans le *Discours de la servitude volontaire* d'Étienne de La Boétie », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 72, 1988, p. 3-30.

CAVE, Terence, *Cornucopia*, trad. fr., Paris, Macula, 1997.

CLÉMENT, Michèle, « “Abrutis, vous pouvez cesser de l'être” : le *Discours de la servitude volontaire* comme diatribe cynique », dans *Le Cynisme à la Renaissance d'Érasme à Montaigne*, Genève, Droz, coll. « Bibliothèque d'humanisme et de Renaissance », 2005, p. 149-164.

- DEBAILLY, Pascal, *La Muse indignée*, t. I, *La Satire en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque de la Renaissance », 2012.
- DELARUELLE, Louis, « L'inspiration antique dans le *Discours de la servitude volontaire* », *RHLF*, 17, 1910, p. 34-72.
- DUBOIS, Claude-Gilbert, « Itinéraires et impasses de la "Vive représentation" au XVI<sup>e</sup> siècle », dans Marguerité Soulié (dir.), *Mélanges d'histoire et de critiques littéraires offerts à Henri Weber par ses collègues et amis*, Genève, Slatkine, 1984, p. 405-425.
- DUPRIEZ, Bernard, *Gradus : les procédés littéraires* [1984], Paris, UGE, coll. « 10/18 », 1998.
- ESTIENNE, Charles, *Paradoxes*, éd. Trevor Peach, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 1998.
- FANLO, Jean-Raymond, « Les digressions nécessaires d'Étienne de La Boétie », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, VIII/7-8, juillet-décembre 1997, p. 63-79.
- FONTANIER, Pierre, *Les Figures du discours* [1821], éd. Gérard Genette, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1977.
- FROMILHAGUE, Catherine, *Les Figures de style* [1995], Paris, Nathan, 2003.
- FUMAROLI, Marc, *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et res literaria de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 1980.
- GALAND, Perrine, *Les Yeux de l'éloquence. Poétiques humanistes de l'évidence*, Orléans, Paradigme, 1995.
- HARTOG, François, *Le Miroir d'Hérodote*, Paris, Gallimard, 1980.
- , *Évidence de l'histoire. Ce que voient les historiens*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005.
- JONES-DAVIES, Marie-Thérèse (dir.), *Le Paradoxe au temps de la Renaissance*, Paris, Jean Touzot, 1982.
- LABLÉNIE, Edmond, « L'énigme de la "servitude volontaire" », *Revue du seizième siècle*, 17, 1930, p. 203-227.
- LAFOND, Jean, « Le *Discours de la servitude volontaire* de La Boétie et la rhétorique de la déclamation », dans *Mélanges sur la littérature de la Renaissance, à la mémoire de V.-L. Saulnier*, Genève, Droz, 1984, p. 735-745.
- LANDHEER, Ronald, « Le paradoxe : un mécanisme de bascule » dans Ronald Landheer et Paul J. Smith (dir.), *Le Paradoxe en linguistique et en littérature*, Genève, Droz, 1996, p. 91-116.

- LANDHEER, Ronald, SMITH, Paul J. (dir.), *Le Paradoxe en linguistique et en littérature*, Genève, Droz, 1996.
- MARGOLIN, Jean-Claude, « Le paradoxe, pierre de touche des “jocoseria” humanistes », dans Marie-Thérèse Jones-Davies (dir.), *Le Paradoxe au temps de la Renaissance*, Paris, Jean Touzot, 1982, p. 59-79.
- , « Le paradoxe est-il une figure de rhétorique », *Nouvelle revue du seizième siècle*, 6, 1988, p. 5-14.
- MOLINIÉ, Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, LGF, coll. « Les usuels de poche », 1992.
- MORIER, Henri, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF, 1998.
- OFFORD, Michael, « Oratorical Devices in Etienne de La Boétie's *Discours de la servitude volontaire* », *Nottingham French Studies*, 17/1, 1978, p. 11-38.
- PELETIER, Jacques, *Art poétique*, dans *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. François Goyet, Paris, LGF, coll. « Le livre de poche classique », 1990.
- QUINTILIEN, *Institution oratoire*, trad. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, CUF, t. I-VII, 1975-1980.
- REGOSIN, Richard, « “Mais o bon Dieu, que peut estre cela ?” La Boétie's *La servitude volontaire* and the rhetoric of political perplexity », dans Marcel Tetel (dir.), *Étienne de La Boétie, sage révolutionnaire et poète périgourdin*, Paris, Champion, 2004, p. 241-260.
- RIFATERRE, Michael, « Paradoxe et présupposition », dans Ronald Landheer, Paul J. Smith (dir.), *Le Paradoxe en linguistique et en littérature*, Genève, Droz, 1996, p. 149-171.
- SAINT-AIGNAN, Xavier de, « De l'usage critique des paradoxes dans le *Discours de la servitude volontaire* et les *Essais* », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, VIII/31-32, 2003, p. 11-27.
- SAULNIER, Verdun-Louis, « Proverbe et paradoxe du xv<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle », dans Henri Bédarida (dir.), *Pensée humaniste et tradition chrétienne aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles*, Paris, Boivin, 1950, p. 87-104.
- SCHRYVERS, Paul H., « Invention, imagination et théorie des émotions chez Cicéron et Quintilien », dans Brian Vickers (dir.), *Rhetoric Revalued*, Binghamton (New York), CMERS, 1982, p. 45-57.
- SMITH, Paul J., « “J'honore le plus ceux que j'honore le moins”. Paradoxe et discours chez Montaigne », dans Ronald Landheer et Paul J. Smith (dir.), *Le Paradoxe en linguistique et en littérature*, Genève, Droz, 1996, p. 173-197.

TARRÊTE, Alexandre, « L'imaginaire gigantal du tyran dans le *Discours de la servitude volontaire* », dans Marianne Closson et Myriam White-Le Goff (dir.), *Les Géants entre mythe et littérature*, Arras, Artois Presses Université, 2007, p. 137-146.

TUTESCU, Marina, « Paradoxe, univers de croyance et pertinence argumentative », dans Ronald Landheer et Paul J. Smith (dir.), *Le Paradoxe en linguistique et en littérature*, Genève, Droz, 1996, p. 76-90.

WOLOWSKA, Katarzyna, *Le Paradoxe en langue et en discours*, Paris, L'Harmattan, 2008.

YATES, Frances, *L'Art de la mémoire*, trad. fr., Paris, Gallimard, 1975.

## 248

### CORNEILLE

#### Édition de référence

*Cinna*, éd. Christian Biet, Paris, LGF, coll. « Théâtre de poche », 2003.

#### Autres œuvres

*Œuvres complètes*, éd. Georges Couton, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 1980.

*Trois discours sur le poème dramatique* [1660], éd. Bénédicte Louvat et Marc Escola, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1999.

AQUIEN, Michèle, MOLINIÉ, Georges, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, LGF, coll. « La Pochothèque », 1996.

ARISTOTE, *La Poétique*, éd. et trad. Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Paris, Éditions du Seuil, 1980.

—, *Rhétorique*, éd. et trad. Pierre Chiron, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2007.

AUBIGNAC, François Hédelin, abbé d', *La Pratique du théâtre* [1657], éd. Hélène Baby, Paris, Champion, 2011.

BILLIS, Hélène, « Corneille's *Cinna*, Clemency and the Implausible Decision », *The Modern Language Review*, 108/1, 2013, p. 68-89.

DECLERCQ, Gilles, « L'identification des genres oratoires en tragédie française du XVII<sup>e</sup> siècle », dans Claire Carlin et Kathleen Wine (dir.), *Studies in honor*

- of Ronald W. Tobin, *Theatrum mundi*, Charlottesville, Rookwood Press, 2003, p. 230-238.
- ÉMELINA, Jean, « Corneille et la *catharsis* », *Littératures classiques*, 32, 1998, p. 105-120.
- FORESTIER, Georges, *Essai de génétique théâtrale. Corneille à l'œuvre*, Paris, Klincksieck, 1996.
- , *Corneille. Le sens d'une dramaturgie*, Paris, Sedes, 1998.
- FUMAROLI, Marc, *Héros et orateurs. Rhétorique et dramaturgie cornéliennes* [1990], Genève, Droz, 1996.
- GALLARDO, Jean-Luc, *Les Délices du pouvoir. Corneille, Cinna, Rodogune, Nicomède*, Orléans, Paradigme, 1997.
- GOSSIP, Christopher. J., « La clémence d'Auguste, ou pour une interprétation textuelle du *Cinna* de Corneille », *XVII<sup>e</sup> siècle*, 184, 1994, p. 547-554.
- HEINSIUS, Daniel, *De Constitutione Tragœdiæ : la constitution de la tragédie dite « La Poétique d'Heinsius »*, éd. et trad. Anne Duprat, Genève, Droz, 2001.
- LANDRY, Jean-Pierre, « *Cinna* ou le paradoxe de la clémence », *RHLF*, 102, 2002, p. 443-453.
- LYONS, John D., « Unseen Space and Theatrical Narrative : the "Récit de *Cinna*" », *Yale French Studies*, 80, 1991, p. 70-90.
- MICHEL, Lise, *Des princes en figure. Politique et invention tragique et France (1630-1650)*, Paris, PUPS, 2013.
- MONCOND'HUY, Dominique, « Le travail de la rime chez Corneille (*Cinna*, *Rodogune* et *Nicomède*) », dans Daniel Riou (dir.), *Lectures de Corneille. Cinna, Rodogune, Nicomède*, Rennes, PUR, 1997, p. 119-136.
- POMMIER, René, « Quand Auguste décide-t-il de pardonner ? », *XVII<sup>e</sup> siècle*, 178, 1993, p. 139-155.
- PRIGENT, Michel, *Le Héros et l'État dans la tragédie de Pierre Corneille*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1986.
- QUINTILIEN, *Institution oratoire*, trad. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, CUF, t. I-VII, 1975-1980.
- REVAZ, Gilles, « La tragédie politique et la monarchie », *Poétique*, 122, avril 2000, p. 233-242.

## MARIVAUX

### Édition de référence

*La Vie de Marianne*, éd. Jean-Marie Goulemot, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche classique », 2007.

ABRAHAM Nicolas, TÖRÖK, Maria, *L'Écorce et le noyau* [1978], Paris, Flammarion, coll. « Champs essais », 1987.

ADAM, Jean-Michel, *Genres de récits. Narrativité et généricité des textes*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan Academia, 2011.

250

ANSCOMBRE, Jean-Claude, « Temps, aspects, agentivité dans le domaine des adjectifs psychologiques », *Revue de linguistique et de didactique des langues*, 32, 2005, p. 145-165.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale*, 55, octobre 1992, p. 38-42, et 56, janvier 1993, p. 10-14.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, « Commentaires sur le passif en français », *Travaux du CLAIR*, 2, 1984, p. 123.

DELOFFRE, Frédéric, *Une préciosité nouvelle, Marivaux et le marivaudage. Études de langue et de style* [1955], Paris, Armand Colin, 1971.

DENIS, Delphine, SANCIER-CHÂTEAU Anne, *Grammaire du français*, Paris, LGF, coll. « Les usuels de poche », 1994.

FREUD, Sigmund, « Pulsions et destins des pulsions », dans *Métopsychoanalyse* [1915], trad. Jean Laplanche et Jean-Bertrand Pontalis, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1968, p. 11-44.

GENETTE, Gérard, *Figures III*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 1972.

GOUGENHEIM, Georges, « La présentation du discours direct dans *La Princesse de Clèves* et dans *Dominique* », dans *Études de grammaire et de vocabulaire français*, Paris, A. et J. Picard, 1970, p. 196-210.

JUGAN, Annick, *Les Variations du récit dans « La Vie de Marianne »*, Paris, Klincksieck, 1978.

MALEBRANCHE, Nicolas, *De la recherche de la vérité* [1674-75], dans *Œuvres complètes*, publiées sous la direction d'André Robinet, Paris, Vrin/Éditions du CNRS, 1974.

- MOIGNET, Gérard, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.
- PRINCE, Gerald, « Le discours attributif et le récit », *Poétique*, 35, 1978, p. 305-313.
- RICŒUR, Paul, *Philosophie de la volonté*, t. I, *Le Volontaire et l'involontaire* [1950], Paris, Points, coll. « Essais », 2009.
- ROSIER, Laurence, *Le Discours rapporté, histoire, théories, pratiques*, Paris/Bruxelles, De Boeck/Duculot, 1999.
- RUWET, Nicolas, « Les verbes de sentiments peuvent-ils être agentifs ? », *Langue française*, 105, 1995, p. 28-39.
- SALVAN, Geneviève, « L'incise de discours rapporté dans le roman français du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle : contraintes syntaxiques et vocation textuelle », dans Anna Jaubert (dir.), *Cohésion et cohérence. Études de linguistique textuelle*, Lyon, ENS Éditions, 2005, p. 113-144.
- SPITZER, Leo, « À propos de *La Vie de Marianne* : Lettre à M. Georges Poulet », *Romanic Review*, 44, 1953, p. 102-126 ; repris dans SPITZER, Leo, *Études de style*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1980.
- YANNICK-MATHIEU, Yvette, « Verbes psychologiques et interprétation sémantique », *Langue française*, 105, 1995, p. 98-106.
- WILMET, Marc, *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette Supérieur, 1997.

## BAUDELAIRE

### Édition de référence

*Le Spleen de Paris. Petits poèmes en prose*, éd. Jean-Luc Steinmetz, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche classique », 2003.

### Autres œuvres

*Œuvres complètes*, éd. Claude Pichois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2 vol., 1975-1976.

ADAM, Jean-Michel « Le fonctionnement textuel des temps verbaux », dans *La Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours* [2005], Paris, Armand Colin, 2008, p. 193-202.

- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, 73, mars 1984, p. 91-151.
- , *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, Paris, Larousse, 1995.
- BENVENISTE, Émile, *Baudelaire*, présentation et transcription de Chloé Laplantine, Limoges, Lambert-Lucas, 2011.
- , *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2 vol., 1966-1974.
- BERLAN, Françoise, « Synonymistes et écrivains au XVIII<sup>e</sup> siècle : de la clarté oppositive au lyrisme accumulatif », *L'Information grammaticale*, 82, juin 1999, p. 51-61.
- BERNARD, Suzanne, *Le Poème en prose de Baudelaire jusqu'à nos jours*, Paris, Nizet, 1959.
- BOHAC, Barbara, « Baudelaire et Liszt : le génie de la rhapsodie », *Romantisme*, 151, 2011, p. 87-99.
- BRES, Jacques, HAILLET, Pierre-Patrick, MELLET, Sylvie, NØLKE, Henning et ROSIER, Laurence (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck/Duculot, 2005.
- CHARLES-WURTZ, Ludmila, *La Poésie lyrique*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2002, p. 41-51.
- CHERVEL, André, *Histoire de l'enseignement du français du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Retz, 2006.
- DAYRE, Éric, « Baudelaire traducteur de Thomas de Quincey, une prosaïque comparée de la modernité », *Romantisme*, 106, 1999, p. 31-51.
- DESSONS, Gérard, MESCHONNIC, Henri, *Traité du rythme. Des vers et des proses*, Paris, Dunod, 1998.
- DOMINICY, Marc, *Poétique de l'évocation*, Paris, Classiques Garnier, 2011.
- DUCROT, Oswald, *Le Dire et le Dit*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.
- DÜRRENMATT, Jacques, *Stylistique de la poésie*, Paris, Belin, 2005.
- FONTANIER, Pierre, *Les Figures du discours*, éd. Gérard Genette, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1977.
- FROMILHAGUE, Catherine, *Les Figures de style*, Paris, Nathan université, 1995.
- FUCHS, Catherine, *Paraphrase et énonciation*, Gap, Ophrys, 1994.
- GARDES TAMINE, Joëlle, « Rhétorique et prosodies », dans Steve Murphy (dir.), *Lectures des « Fleurs du mal »*, Rennes, PUR, 2002.

- , « Glose et amplification. Remarques sur la syntaxe de la glose », dans Aïno Niklas-Salminen et Agnès Steuckardt (dir.), *Le Mot et sa glose*, Aix-en-Provence, Presses de l'université de Provence, 2003.
- GAUDIN, Lucile et SALVAN, Geneviève, « La paradiastole : un mot pour un autre ? », dans Marie-Claude Le Bot, Martine Schuwer et Élisabeth Richard (dir.), *La Reformulation. Marqueurs linguistiques. Stratégies énonciatives*, Rennes, PUR, 2008, p. 211-223.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *Les Interactions verbales*, t. 1, *Approche interactionnelle et structure des conversations*, Paris, Armand Colin, 1998.
- LABARTHE, Patrick, *Baudelaire et la tradition de l'allégorie*, Genève, Droz, 1999.
- , « *Petits poèmes en prose* » de Charles Baudelaire, Paris, Gallimard, 2000, coll. « Foliothèque », p. 130-134.
- MARMONTEL, Jean-François, *Éléments de littérature*, éd. Sophie Le Ménahèze, Paris, Desjonquères, 2013.
- MOLINIÉ, Georges, *Éléments de stylistique française*, Paris, PUF, 1986.
- , *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, LGF, coll. « Les usuels de poche », 1992.
- , « À propos de la distinction *figures de style*, *figures de pensées* », dans Jacques-Philippe Saint-Gérard (dir.), *Mutations et sclérose de la langue française, 1789-1748*, Stuttgart, Franz Steiner, 1993, p. 77-82.
- MURPHY, Steve, *Logiques du dernier Baudelaire. Lectures du Spleen de Paris*, Paris, Champion, 2007.
- NEVEU, Franck, « Conflits d'incidence et portées indistinctes. Problèmes de syntaxe et de référence dans le texte poétique », *Degrés*, 104, « Poétique, approches linguistiques de la poésie », dir. Marc Dominicy et Christine Michaux, hiver 2000, p. 1-14.
- NOAILLY, Michèle, « Apposition, coordination, reformulation dans les suites de deux GN juxtaposés », *Langue française*, 125, 2000, p. 46-59.
- RABATÉ, Dominique (dir.), *Figures du sujet lyrique*, Paris, PUF, coll. « Perspectives littéraires », 1996.
- RABATÉ, Dominique, SERMET, Joëlle de et VADÉ, Yves (dir.), « Le sujet lyrique en question », *Modernités*, 8, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1996.
- RIFFATERRE, Michael, *Sémiotique de la poésie* [1978], trad. fr. Jean-Jacques Thomas, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1983.

- SAINT-GÉRARD, Jacques-Philippe, « “Une singulière noirceur d’expression”. Baudelaire et la rhétorique », *L’Information grammaticale*, 39, octobre 1988, p. 30-37.
- SEGUIN, Jean-Pierre, « Éléments pour une stylistique de la phrase dans la langue littéraire du XVIII<sup>e</sup> siècle », *L’Information grammaticale*, 82, juin 1999, p. 5-16.
- STOLZ, Claire, « Les contextes de l’hyperbate », *Le Discours et la langue. Revue de linguistique française et d’analyse du discours*, 4/2, « Figures et contexte(s) », dir. Geneviève Salvan, Bruxelles, 2012 [2013], p. 49-60.
- THÉLOT, Jérôme, *Baudelaire. Violence et poésie*, Paris, Gallimard, 1993.
- VINCENT-MUNNIA, Nathalie, *Les Premiers Poèmes en prose : généalogie d’un genre dans la première moitié du dix-neuvième siècle français*, Paris, Champion, 1996.

254

## YOURCENAR

### Édition de référence

*Mémoires d’Hadrien* [1951], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1993.

### Autres œuvres

- Essais et Mémoires*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1991.
- La Couronne et la lyre. Poèmes traduits du grec*, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1984.
- BACRY, Patrick, *Les Figures de style*, Paris, Belin, coll. « Sujets », 1992.
- BESSIÈRES, Vivien, « Stylistique du roman “togé” », *Revue de littérature comparée*, 349, 2014/1, p. 39-52.
- BLANCKEMAN, Bruno (dir.), *Les Diagonales du temps. Marguerite Yourcenar à Cerisy*, Rennes, PUR, 2007.
- BONHOMME, Marc, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Champion, 2005.
- , « Entre grammaire et rhétorique. L’hyperbate comme extraposition problématique », dans Denis Apothéloz, Bernard Combettes et Franck Neveu (dir.), *Les Linguistiques du détachement*, Berne, Peter Lang, 2009, p. 117-127.
- BOTS, Wim J. A., « Quelques propos sur l’écriture de Marguerite Yourcenar », dans Elena Real (dir.), *Marguerite Yourcenar*, Valence, Publications de l’université de Valence, 1986, p. 37-45.

- DANGEL, Jacqueline, « La phrase oratoire chez Tite-Live », *L'Information grammaticale*, 11, 1981, p. 45-48.
- DELCROIX, Maurice, « Finir en beauté : de l'épigraphe à la clausule dans *Mémoire d'Hadrien* », dans Alain Tassel (dir.), *Narratologie. Les frontières du récit*, Nice, Presses de l'université de Nice-Sophia Antipolis, 1999, p. 41-62.
- DIOUF, Abdoulaye, *Poétique de la voix narrative dans l'œuvre de Marguerite Yourcenar*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- FILAIRE, Marc-Jean, « Lucius vs Antinoüs ou la narration débordée par la poésie dans les *Mémoires d'Hadrien* », *Bulletin de la Société internationale d'études yourcenariennes*, 27, 2006, p. 31-45.
- FROMILHAGUE, Catherine, *Les Figures de style*, Paris, Nathan université, 1995.
- GILL, Brian, « M. Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien* et la rhétorique », dans Maria José Vazquez de Parga (dir.), *L'Universalité dans l'œuvre de Marguerite Yourcenar*, Tours, Société internationale d'études yourcenariennes, 1994, p. 185-196.
- GUSLEVIC, Caroline, *Études sur « Mémoires d'Hadrien »*, Paris, Ellipses, 1999.
- HÖRMANN, Pauline A. H., *La Biographie comme genre littéraire : « Mémoires d'Hadrien » de Marguerite Yourcenar*, Amsterdam, Rodopi, 1996.
- JULIEN, Anne-Yvonne, « *Mémoires d'Hadrien* Marguerite Yourcenar », dans *L'Écriture de soi : un thème, trois œuvres*, Paris, Belin, 1996, p. 5-78.
- KYLOUSEK, Petr, « La narration à distance de Marguerite Yourcenar », *Études romanes de Brno*, 7, 1997, p. 7-19.
- LEVILLAIN, Henriette, « *Mémoires d'Hadrien* » de Marguerite Yourcenar, Paris, Gallimard, coll. « Foliothèque », 1992.
- MURILLO CHINCHILLA, Veronica, « L'Hadrien de Yourcenar, un humanisme revisité », *Revista de lenguas modernas*, 19, 2013, p. 207-221.
- NESS, Béatrice, *Mystification et créativité dans l'œuvre romanesque de Marguerite Yourcenar. Cinq lectures génétiques*, Chapel Hill, North Carolina Studies in the Romance Languages et Literatures, 1994.
- NEVEU, Franck, *Études sur l'apposition*, Paris, Champion, 1998.
- NEVEU, Franck (dir.), « Linguistique du détachement », *Cahiers de praxématique*, 40, 2003.
- NEVEU, Franck, APOTHÉLOZ, Denis, COMBETTES, Bernard, *Les Linguistiques du détachement*, Berne, Peter Lang, 2009.

- NOAILLY, Michèle, « L'ajout après le point n'est-il qu'un simple artifice graphique ? », dans Jacqueline Authier-Revuz et Marie-Christine Lala (dir.), *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2002, p. 133-145.
- PAILLET, Anne-Marie et STOLZ, Claire (dir.), *L'Hyperbate. Aux frontières de la phrase*, Paris, PUPS, 2011.
- PIAT, Julien, *L'Expérimentation syntaxique dans l'écriture du Nouveau Roman (Beckett, Pinget, Simon). Contribution à une histoire de la langue littéraire dans les années 1950*, Paris, Champion, 2011.
- POIGNAULT, Rémy, « Alchimie verbale dans *Mémoires d'Hadrien* de Marguerite Yourcenar », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 3, 1984, p. 295-321.
- , *L'Antiquité dans l'œuvre de Marguerite Yourcenar. Littérature, mythe et histoire*, II<sup>e</sup> partie, Bruxelles, Latomus, 1995.
- , « *L'oratio togata* dans *Mémoires d'Hadrien* », dans Rémy Poignault et Jean-Pierre Castellani (dir.), *Marguerite Yourcenar. Écriture, réécriture, traduction*, Tours, Société internationale d'études yourcenariennes, 2000, p. 49-63.
- PRÉVOT, Anne-Marie, *Dire sans nommer. Analyse stylistique de la périphrase chez Marguerite Yourcenar*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- PROUTEAU, Marie-Hélène, « Le sublime et la sublimation dans l'écriture de soi », dans *Analyses et réflexions sur Marguerite Yourcenar. « Mémoires d'Hadrien ». L'écriture de soi*, Paris, Ellipses, 1996, p. 103-107.
- STOLZ, Claire, « Ordre des mots et polyphonie : l'hyperbate chez Albert Cohen et Marguerite Duras », dans Agnès Fontvieille-Cordani et Stéphanie Thonnerieux (dir.), *L'Ordre des mots à la lecture des textes*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2009, p. 335-353.
- SUHAMY, Henri, *Les Figures de style*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1981.
- TALEB-KHYAR, Mohammed, « Poétiques de l'Histoire : *Mémoires d'Hadrien* de Marguerite Yourcenar », *Revue romane*, 28/1, 1993, p. 111-121.

## RÉSUMÉS

### ROMAN D'ENEAS

Evelyne OPPERMANN-MARSAUX

Quelques propriétés énonciatives du *Roman d'Eneas* et l'émergence de l'écriture romanesque

Cet article cherche à montrer dans quelle mesure les propriétés énonciatives du *Roman d'Eneas* témoignent de l'émergence d'une écriture nouvelle, qui caractérisera par la suite le roman en vers. Les traces laissées par l'énonciation dans un texte littéraire peuvent *a priori* s'observer à deux niveaux : à l'intérieur de la narration et à travers les paroles les personnages enchâssées dans celle-ci. Le présent travail examine ainsi à la fois l'inscription du couple narrateur/narrataire dans la partie narrative, en particulier à partir de l'étude de la *deixis* et des modalités d'énoncé, et les différentes formes de discours rapporté mises en œuvre dans les vers 1 à 5671 du *Roman d'Eneas*. Il permet ainsi de mettre en évidence deux aspects par lesquels ce roman antique marque les débuts de l'écriture romanesque : la mise en scène du narrateur *je* dans son propre discours ainsi que la présence non négligeable de formes non marquées du discours rapporté (notamment du discours indirect libre), qui favorisent une certaine perméabilité des frontières énonciatives.

Pierre MANEN

Le *Roman d'Eneas* dans la version du ms A (BnF fr. 60) : un palimpseste linguistique

La version que propose le manuscrit A (BnF fr. 60) du *Roman d'Eneas* est caractérisée par un ensemble de traits dialectaux variés qui permettent de penser qu'elle a été produite dans le Nord-Ouest de la France : on y trouve en effet une majorité de traits picards ou, plus généralement de l'ouest mais, comme c'est souvent le cas, cette *scripta* picarde suppose que ces traits ne sont

ni majoritaires au regard des formes de l'ancien français standard ni même exclusifs de traits propres à d'autres aires dialectales, en particulier les dialectes de l'Est et du Nord-Est. Elle est aussi caractérisée par un ensemble d'usages propres au système graphique qui se met en place en moyen français qui, sans changer la langue du texte (en tout cas du point de vue de sa structure morphologique, syntaxique ou lexicale), le font passer dans l'ère du moyen français comme les traits picards le faisaient passer dans l'aire picarde. Mais dans la mesure où nombre des traits dialectaux du texte relèvent davantage d'un artifice graphique sans incidence sur la prononciation que d'un emprunt véritable à un système linguistique différent, on peut se demander si leur maintien ne procède pas, comme le développement des usages graphiques propres au moyen français, d'une esthétique générale du texte et de la langue.

## LA BOÉTIE

Alexandre TARRÊTE

La rhétorique de l'évidence dans le *Discours de la servitude volontaire*

Mis d'emblée en présence du scandale insoutenable de la servitude volontaire grâce aux ressources rhétoriques de l'*enargeia*, le lecteur du *Discours de la servitude volontaire* apprend ensuite à retrouver, dans les témoignages éclairants de l'Histoire, la lumière jamais éteinte de l'héroïsme et de la liberté. L'entreprise de libération proposée par La Boétie passe ainsi par une lente remontée vers l'Idée platonicienne de liberté, puis par une redescente vers le tableau de la servitude, que la notion désormais reconquise de liberté permet d'éclairer de manière intelligible.

Nora VIET

« Mettre la main aux plaies incurables ». Le pari de l'éloquence paradoxale dans le *Discours sur la servitude volontaire*

S'adressant à une humanité aliénée par des siècles de tyrannie, qui consent à son mal par habitude de servir, Étienne de La Boétie déploie une stratégie discursive qui repose tout entière sur une figure de pensée dominante : le paradoxe. Je propose de montrer comment se manifeste

ce choix rhétorique radical, à quelles apories il expose l'auteur, et quelles solutions rhétoriques élabore le texte pour relever un pari présenté comme perdu d'avance : libérer les esprits de l'erreur de la servitude.

## CORNEILLE

Nicholas DION

« D'un genre peut-être plus sublime » : la mise en forme des intentions dans *Cinna*

Au quatorzième chapitre de *La Poétique*, alors qu'il hiérarchise les quatre dénouements possibles selon que le personnage qui agit ou n'agit pas – entendre « commet un acte violent ou ne le fait pas » –, connaît ou non sa victime, Aristote affirme que les meilleures pièces sont celles « où celui qui a l'intention d'accomplir un acte irréparable en pleine ignorance reconnaît sa victime avant d'agir ». À l'inverse, si le personnage ayant « l'intention d'agir en pleine connaissance [...] ne va pas jusqu'à l'acte », il en résulte la plus mauvaise combinaison. Or, le cas qu'Aristote écarte, celui-là même qu'il considère comme le pire dénouement tragique, Corneille choisit, dans *Cinna*, de le mettre en scène deux fois plutôt qu'une. La mise en forme des réactions des personnages, au premier desquelles il faut placer la « joie » que goûte Émilie au quatrième acte, est tributaire de ce choix poétique : entre sa décision de ne pas survivre à son amant et son ultime conversion, Émilie accepte deux fois de ne pas agir. Sous cet angle, la rhétorique mise en œuvre par Cinna afin de convaincre son « aimable inhumaine » n'en apparaît que plus significative : dès la deuxième scène du troisième acte, le héros ne souhaite plus agir. Au final, c'est également l'éclat de la clémence d'Auguste, les termes avec lesquels elle est comprise, qu'une telle lecture permet d'éclairer.

Jean de GUARDIA

*Cinna* et le genre délibératif

Il s'agira de montrer la manière dont Corneille réinvestit les schémas de la rhétorique du conseil politique (la rhétorique délibérative au sens strict) dans les monologues de dilemme et d'hésitation. Par cette

transformation du délibératif, Corneille élimine tous ses défauts proprement théâtraux et notamment son statisme, dénoncé par les théoriciens du temps, tout en conservant son intérêt dramaturgique majeur : celui d'être une parole qui engendre le drame.

## MARIVAUX

Fabienne BOISSIÉRAS

L'implication passive dans *La Vie de Marianne* de Marivaux

260

Irréductibles à des procédures intellectuelles, les sentiments dans *La Vie de Marianne* jouent cependant un rôle considérable dans ce que Ricœur nomme le « décider ». C'est à partir du dosage d'agentivité et de résultativité opéré dans les procès que l'on peut évaluer la part d'implication du sujet. Chez Marivaux, les choses sont des plus « compliquées », car aux décisions volontaires se superposent des intentions clandestines, des actions déclenchées et subies qui semblent échapper à toute intervention possible. C'est à partir de réglages en langue toujours subtils chez Marivaux – et non seulement dans la sphère du verbe – que nous pouvons être renseignés un peu mieux sur l'exercice d'une volonté.

Lise CHARLES

Marianne dramaturge : la scène dialoguée dans *La Vie de Marianne*

De nombreuses séquences de *La Vie de Marianne* se présentent comme des « scènes », qui nous font retrouver Marivaux dramaturge et semblent facilement transposables au théâtre. Cette ressemblance entre roman et théâtre est particulièrement frappante aux moments de discours direct : la voix narrative disparaît alors complètement, laissant la parole aux personnages et montrant l'action sans la raconter. Mais le discours romanesque a ses spécificités et ses ressources propres. L'article s'intéresse notamment aux indices de l'approximation dans le discours direct (ainsi, un même échange de répliques peut être présenté comme itératif grâce à des verbes d'attribution à l'imparfait, ce qui lui permet un enchaînement

souple avec le récit qui précède, avant de devenir clairement singulatif), mais également à la démarcation souvent brouillée entre les répliques des personnages (position des verbes d'attribution, problèmes de ponctuation) ou entre les répliques des personnages et les réflexions de la narratrice. De ces analyses grammaticales et stylistiques, on essaie de tirer des hypothèses générales sur la voix narrative : Marianne feint de « représenter » les choses comme elles se sont passées, mais entretient dans le même temps un flou qui laisse deviner que l'histoire qu'elle raconte n'est qu'un récit inventé à plaisir.

## BAUDELAIRE

Pauline BRULEY

Figures d'amplification dans les *Petits poèmes en prose* :  
l'esthétique du « thyrsa » à l'œuvre ?

Deux figures d'amplification rhétorique sont particulièrement à l'œuvre dans *Le Spleen de Paris*, où elles semblent remplir un rôle structurant, particulièrement hors du cadre métrique. L'expolition d'une part, réexpose une idée pour la rendre plus saillante ; la paraphrase d'autre part, développe différents aspects d'une idée. Les deux trouvent une réalisation allégorique et stylistique dans « Le thyrsa ». Ces amplifications du même, répétitions et variations autour du signifié poétique, permettent de construire un modèle où se déploient les symétries et le mouvement, la ligne, et la courbe, afin que s'y glissent l'hésitation ou la discordance, voire le heurt.

Stéphanie THONNERIEUX

Qui parle dans *Le Spleen de Paris* ? Dialogue, dialogisme et point de vue

Il s'agit de proposer une étude énonciative du *Spleen de Paris*. Si ce recueil pose de façon aussi singulière la délicate question de l'énonciation en poésie, c'est parce qu'elle se manifeste très souvent sous la forme d'une véritable parole. Nombreux sont les poèmes en prose qui se présentent en effet comme des monologues ou des dialogues, ou bien la parole s'y

manifeste sous la forme d'échanges insérés en discours direct mais aussi sous d'autres formes de discours rapportés et d'effets de voix. L'existence de plusieurs plans d'énonciation, leur hiérarchie, leur ordre et leurs proportions dans les poèmes impliquent souvent une multiplication des sujets et la représentation de plusieurs points de vue dont on cerne parfois mal la source d'énonciation. L'emploi de la PI en situation de discours direct peut notamment poser un problème d'interprétation. Les phénomènes énonciatifs de dialogue et de dialogisme, au cœur du *Spleen de Paris*, n'ont pas été beaucoup étudiés d'un point de vue linguistique. Ils permettent pourtant d'envisager plus précisément la question du point de vue et de la responsabilité de certains énoncés : non seulement le sujet s'y manifeste parfois de façon implicite, mais son expression tend aussi à rendre confuse la distinction entre les figures de l'énonciateur produites par l'œuvre, celles des locuteurs mis en scène et celle de l'auteur lui-même tel qu'on se le représente. Une approche énonciative peut ainsi donner un autre éclairage sur le fonctionnement sémantique et pragmatique de certains poèmes du *Spleen de Paris*. Plus largement, avec ce recueil, c'est un lyrisme critique qui investit le champ du poème en prose.

## YOURCENAR

Frédéric MARTIN-ACHARD

Entre Antiquité et modernité, l'hyperbate dans *Mémoires d'Hadrien*

Dans *Mémoires d'Hadrien*, Marguerite Yourcenar cherche à dresser le « portrait d'une voix », celle d'un empereur romain philhellène, en donnant à sa langue un rythme, un ton, hérité du grec et du latin, en l'infléchissant pour lui conférer une « authenticité tonale ». Pour qualifier ce ton, Yourcenar forge le concept d'« *oratio togata* », style « togé », qui ne repose pas sur l'imitation de modèles anciens mais consiste en la création d'un « effet d'Antiquité ». Mon hypothèse est que l'hyperbate, dont la dualité est constitutive, inscrit cette tension entre Antiquité et Modernité dans le style des *Mémoires d'Hadrien* et représente la figure clef pour décrire l'*oratio togata*. En tant que figure d'inversion et de

déplacement – sa définition antique –, elle bouleverse l'ordre des mots dans la phrase et rappelle des langues dans lesquelles les désinences casuelles sont déterminantes. En tant que figure d'ajout – son acception moderne –, elle a trois fonctions principales dans le roman : contribuer à l'universalisation de l'expérience personnelle ; souligner la méditation sur le temps ; et générer une tonalité pathétique. Au final, nous verrons, à la lumière de l'hyperbate, que le style des *Mémoires d'Hadrien* est plus proche de la prose des moralistes classiques que de celles des modèles antiques ou de la langue littéraire du milieu du xx<sup>e</sup> siècle.

Franck NEVEU

Discontinuité et déploiement. Sur la syntaxe oratoire dans *Mémoires d'Hadrien*

La parole (la voix, le ton, le rythme, la cadence) occupe une position centrale dans les modes d'organisation textuelle qui caractérisent *Mémoires d'Hadrien* à différents paliers linguistiques. Marguerite Yourcenar a elle-même évoqué le recours au « genre togé » (*oratio togata*) pour faire « parler » Hadrien (« style soutenu, mi-narratif, mi-méditatif, mais toujours essentiellement écrit, d'où l'impression et la sensation immédiates sont à peu près exclues, et d'où tout échange verbal est *ipso facto* banni » (*Le Temps, ce grand sculpteur*). L'*oratio togata* est une forme, très monologique et scripturale, de la *dignitas* antique, telle qu'elle peut apparaître dans la doctrine stoïcienne, et elle permet à Marguerite Yourcenar, par le biais de la fiction épistolaire, de mettre en scène une adresse de parole destinée non à un destinataire proprement dit, mais à un interlocuteur idéal, à *l'homme en soi*, « qui fut la belle chimère des civilisations jusqu'à notre époque ». Au niveau structural de phrase, cette centralité de la parole peut se mesurer à la syntaxe *oratoire* qui caractérise le discours d'Hadrien. Deux traits, que l'on pourrait tenir pour des formes figurales, marquent cette syntaxe : la discontinuité et le déploiement. Détachement frontal, détachement caudal, usage récurrent de la clausule et des parallélismes, structure périodique de l'énoncé, asyndète, diversité des ouvertures phrastiques, ruptures thématiques, oppositions des cadences, notamment, concourent à définir et à représenter l'éthos discursif d'Hadrien, *varius, multiplex, multiformis*.



## TABLE DES MATIÈRES

Le style entre grammaire et rhétorique	
Joëlle Gardes Tamine.....	7

### *Roman d'Eneas*

Quelques propriétés énonciatives du <i>Roman d'Eneas</i> et l'émergence de l'écriture romanesque	
Evelyne Oppermann-Marsaux.....	13
Le <i>Roman d'Eneas</i> dans la version du ms A (BnF fr. 60) : Un palimpseste linguistique	
Pierre Manen.....	29

### La Boétie

La rhétorique de l'évidence dans le <i>Discours de la servitude volontaire</i>	
Alexandre Tarrête.....	53
« Mettre la main aux plaies incurables ». Le pari de l'éloquence paradoxale dans le <i>Discours de la servitude volontaire</i>	
Nora Viet.....	73

### Corneille

« D'un genre peut-être plus sublime » : la mise en forme des intentions dans <i>Cinna</i>	
Nicholas Dion.....	93
<i>Cinna</i> et le genre délibératif	
Jean de Guardia.....	109

## Marivaux

L'implication passive dans <i>La Vie de Marianne</i> de Marivaux Fabienne Boissières .....	131
Marianne dramaturge : La scène dialoguée dans <i>La Vie de Marianne</i> Lise Charles .....	151

## Baudelaire

Figures d'amplification dans les <i>Petits poèmes en prose</i> : l'esthétique du « thyrses » à l'œuvre ? 266 Pauline Bruley .....	173
Qui parle dans <i>Le Spleen de Paris</i> ? Dialogue, dialogisme et point de vue Stéphanie Thonnerieux.....	191

## Yourcenar

Entre Antiquité et modernité, l'hyperbate dans <i>Mémoires d'Hadrien</i> Frédéric Martin-Achard .....	211
Discontinuité et déploiement. Sur la syntaxe oratoire dans <i>Mémoires d'Hadrien</i> Franck Neveu.....	227
Bibliographie.....	243
Résumés .....	257
Table des matières .....	265